

**ÉTABLISSEMENT**

Chartres Métropole (28)
Place des Halles

28019 Chartres cédex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE FOURNITURES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Chartres Métropole (28), Service Marchés Publics, Place des Halles, 28019 Chartres cédex, FRANCE. Tel : +33 237234064. Fax : +33 237234180. E-mail : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <https://www.chartres-metropole.fr/>
Site du profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr/>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Environnement.

Description du marché

Objet du marché

Affaire n°20A014 - Acquisition d'une solution de gestion intégrée du Comité d'OEuvres Sociales (COS)

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

48900000

Code NUTS : FRB02

Caractéristiques principales

Durée de la période initiale : 1 an à compter de sa date de notification, renouvelable tacitement 3 fois pour une période de 1 an à chaque fois.

La consultation aboutira à un accord cadre pour les montants minimum de 500 EUR HT et maximum de 53499 EUR HT pour la période initiale.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Type de marché

fournitures : Achat

Type de procédure

Procédure adaptée

Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non

Des variantes seront prises en considération : Oui

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Non

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Jeudi 30 juillet 2020 - 15:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Informations sur l'accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.

Financement : budget communal ou budget Chartres Métropole.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

Renseignements complémentaires :

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site <https://www.c-chartres-marches.fr>.

L'avis d'attribution relatif à cette procédure sera publié au JOUE.

Les plis doivent être remis par voie dématérialisée en les déposant à l'adresse suivante : <https://www.c-chartres-marches.fr>.

Adresses de l'autre pouvoir adjudicateur pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur agit : Ville de Chartres, Place des Halles, F-28019 Chartres cedex

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. Fax +33 238538516.

URL : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. Fax +33 238538516. URL : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

Date d'envoi du présent avis

26 juin 2020